



## Déclaration du SNUipp-FSU à la CAPD du 7 septembre 2018

C'est bien connu, les syndicats voient le mal partout et ont une certaine propension aux procès d'intention.

Lors du dernier CTSD, vous avez essayé de nous convaincre, monsieur l'Inspecteur d'académie, de l'absence d'arrière-pensées de notre ministre après les mesures de rentrée, notamment concernant les nouvelles évaluations et les perspectives d'un pilotage par les résultats.

Depuis un an, la petite musique de « l'école de la confiance » est présente partout dans les médias. Benjamin Griveaux, porte-parole du gouvernement, lui a donné récemment un écho très particulier.

*« A force de ne pas juger les professeurs, ça fait quinze ans qu'on flingue 20% d'une génération. C'est criminel. »* Le Président de la République aurait pu ajouter que cela coûtait un « pognon de dingue ».

Pour le SNUipp-FSU, la confiance, ça commence par du respect. Monsieur Griveaux fait semblant d'ignorer que les enseignants sont évalués pour mieux installer dans l'opinion l'idée du salaire au mérite pour les professeurs.

Pour autant, la seule pédagogie, même régulièrement évaluée, ne peut pas résoudre les difficultés culturelles et sociales des 20% d'élèves qui buttent effectivement sur les compétences indispensables pour réussir leurs études, puis leur vie professionnelle. Cela nécessite la mise en place de politiques publiques fortes.

L'ancien ministre de l'éducation nationale Luc Chatel, dans un récent tweet, semble avoir une lecture des intentions du ministre actuel qui correspond à la nôtre.

Une différence fondamentale cependant : nous les dénonçons alors que lui s'en réjouit.

*« Soutien total aux mesures annoncées par Jean-Michel Blanquer : contrats d'objectifs, refonte de l'évaluation des profs, rémunération liée à la performance, + d'autonomie pour les chefs d'établissements... Nous les avons expérimentées ensemble en 2009/2012 notamment avec le programme ÉCLAIR. »*

Le rappel de cette quasi filiation avec notre ministre est touchant. Que de bons souvenirs nous avons ensemble... Autant de mauvais pour les enseignants !

Alors, procès d'intention ou lucidité ?

Gageons qu'un avenir proche apportera une réponse à cette interrogation.

